



Le silence des notaires que faire

Par **lionel91**, le **02/07/2015** à **21:00**

[fluo]Bonjour,[/fluo] marque de politesse
Qui peut m'aider ?
Le 10/11/2013 puis le 02/11/2014 mon père, suivi de ma mère, sont décédés à Saujon (Charente Maritime). Le notaire sur place a été mandaté par mes parents pour régler la succession à leurs décès.
Bien que j'ai pris contact avec ce notaire (tel, mail, courrier etc.) je n'ai jamais eu aucune informations de sa part. j'ai donc mandaté mon notaire, mais celui-ci aussi n'obtient aucune réponse.
Que puis je faire ? à savoir que j'habite en région parisienne et que je suis sans ressources.
Merci d'avance.

Par **systeme DD**, le **23/07/2015** à **10:46**

bonjour
la chambre des notaires sert a quoi selon vous???
salutations
systeme dd